

CÔTE D'IVOIRE



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 322 460 km²

Population : 25,7 millions d'habitants

Densité : 79,8 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,5 %

Part de la population urbaine : 51,2 %

Économie

Classement *Doing Business* 2020 : 110^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2019 : 162^e/189

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2020) : 3,5/6

Indice compétitivité-prix (Ferdinand, 2018) : 63/100

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Niveau de concentration des exportations (indice de Theil, 2015) : 4,2

PIB par habitant (2019) : 2 286 dollars

Taux de croissance (2019) : 6,9 %

Inflation (2019) : 0,8 %

PIB (2019) : 34 447 milliards de francs CFA

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2015-2019)

Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche **19,4**

Banque, assurance et autres services marchands **18,6**

Commerce, restauration et hôtellerie **17,4**

Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2015-2019)

Cacao en fèves **28,5**

Pétrole **14,3**

Cacao, produits transformés **12,7**

I Afrique subsaharienne.

Développement humain et infrastructures



57,4 ans

Espérance de vie



28,2 %

Population sous le seuil de pauvreté



72,9 %

Accès à l'eau potable



7,9 %

Mortalité infantile



41,5

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



67,0 %

Accès à l'électricité



21,6 %

Malnutrition infantile



47,2 %

Alphabétisation des adultes



145,3

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



45/100

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



41,3 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



48,2 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service de l'Afrique et du Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2020 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



<ul style="list-style-type: none"> ■ Capitale d'État (plus de 200 000 hab.) □ Capitale administrative (plus de 4 000 000 hab.) ● Plus de 500 000 hab. ● Plus de 200 000 hab. ● Plus de 100 000 hab. ● Plus de 50 000 hab. ● Plus de 20 000 hab. ● Autre ville ou localité 	<ul style="list-style-type: none"> — Limite de district LACS Nom de district Dalao Chef-lieu de district ABIDJAN et YAMOUSSOUKRO sont des districts autonomes — Limite de région MARAHOUÉ Nom de région Aboisso Chef-lieu de région BAKOUE Groupe ethnique 	<ul style="list-style-type: none"> — Autoroute — Route principale — Autre route - - - Piste — Voie ferrée ✈ Aéroport, aérodrome ⚡ Barrage, chute ▭ Parc national ou réserve
---	--	---

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, direction des Archives (pôle géographique) © Janvier 2016

Faits saillants

- **L'économie ivoirienne est restée l'une des plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne (ASS) en 2019, avec un taux de croissance de 6,9 %.** Elle est l'une des plus diversifiées de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), mais souffre d'une certaine dépendance au secteur du cacao et d'un faible niveau de transformation de la production agricole. Le développement du secteur privé ainsi qu'un meilleur partage des fruits de la croissance apparaissent également essentiels pour favoriser une croissance économique durable et inclusive.
- **La pandémie de la Covid-19 devrait mettre fin à une décennie de croissance forte – avec une augmentation du PIB de seulement 0,8 % prévue en 2020 – et de progrès socio-économiques,** notamment en matière de réduction de la pauvreté. Le retour d'une croissance forte et plus inclusive faciliterait l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon de 2030, mais ce retour demeure tributaire de l'évolution, encore incertaine, de la pandémie, en particulier en ASS.
- **La Côte d'Ivoire bénéficie depuis décembre 2016 d'un accord du Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC),** d'un montant total de 844 millions de droits de tirage spéciaux (soit 129,8 % de la quote-part du pays), qui arrive à échéance. Lors des dernières revues du programme, le FMI a souligné l'importance d'améliorer la mobilisation des recettes budgétaires afin de financer les investissements publics nécessaires, tout en maintenant la soutenabilité de la dette publique.
- **En octobre 2020, Alassane Ouattara a été réélu président de la Côte d'Ivoire pour un troisième mandat de cinq ans.** En dépit des fortes tensions qui entouraient ces élections, le scrutin s'est déroulé sans incident majeur.

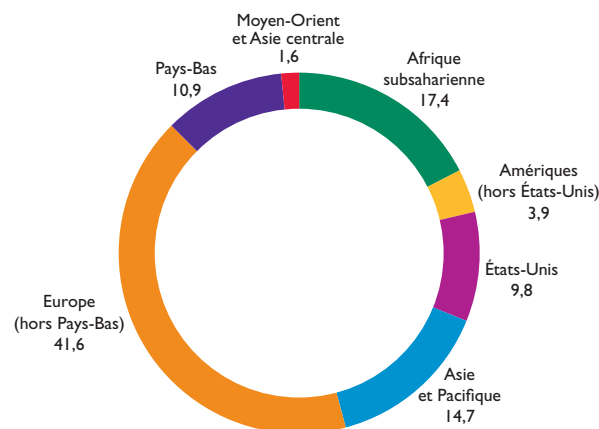
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Avec une croissance annuelle moyenne de plus de 8 % entre 2012 et 2019, l'économie ivoirienne est redevenue l'une des plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne (ASS) et représente à elle seule un tiers du PIB de l'UEMOA. Sur la période 2015-2019, environ 60 % de l'activité économique repose sur le secteur tertiaire (commerce, restauration et hôtellerie pour 17 % du PIB environ et services de banque et d'assurance pour 15 %). Le reste de l'activité est réalisé presque à parts égales par le secteur secondaire (industries manufacturières et extractives) et par le secteur primaire. La Côte d'Ivoire est aujourd'hui le premier producteur mondial de cacao et d'anacarde (noix de cajou), mais cultive également du coton, du café et un certain nombre de produits vivriers (igname, manioc, maïs et riz paddy).

L'économie du pays dépend fortement de la filière du cacao, qui représente 40 % des exportations du pays (en fèves ou transformé) et occupe près de la moitié de la population active. Cette situation rend l'économie ivoirienne particulièrement vulnérable aux évolutions

Destinations des exportations de la Côte d'Ivoire (2014-2018)

(en %, en moyenne sur 5 ans)



Sources : BACI (CEPII) et calculs Banque de France.

de la production et des prix mondiaux de l'or brun. Par ailleurs, le faible taux de transformation au sein de la filière l'empêche de contribuer significativement à la valeur ajoutée du pays.

Du côté de la demande, la consommation privée et, dans une moindre mesure, l'investissement public constituent les principaux moteurs de la croissance. D'importants efforts ont été consentis au cours de la dernière décennie pour encourager le développement du secteur privé, notamment à travers l'amélioration des infrastructures de transport, des réseaux de télécommunication, ou encore la facilitation à faire des affaires, mais l'entrepreneuriat reste contraint par les difficultés d'accès au crédit.

Le solde budgétaire apparaît structurellement déficitaire, les recettes fiscales ne permettant pas de couvrir les dépenses publiques liées notamment aux grands projets d'investissement dans les infrastructures publiques. **Même si le risque de surendettement reste modéré, la dette publique, en particulier la dette extérieure, n'a cessé de croître ces dernières années**, notamment en raison de l'émission d'obligations sur les marchés internationaux (euro-obligations ou *eurobonds*). Les créanciers privés détiennent ainsi aujourd'hui environ la moitié de la dette publique extérieure du pays.

Le secteur financier ivoirien est le plus important de la sous-région, avec une bourse régionale de valeurs mobilières (BRVM) et un système bancaire qui comptabilise une trentaine de banques agréées. Ce dernier représente un tiers du total du bilan agrégé de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Si les crédits à l'économie croissent significativement chaque année (13 % de croissance annuelle moyenne entre 2016 et 2019), l'accès au crédit reste une contrainte majeure pour les entreprises du secteur privé. Les crédits à l'économie ne représentaient que près de 20 % du PIB en 2019, contre une moyenne de 45 % en ASS, d'après les *Statistiques financières internationales* du Fonds monétaire international (FMI). Par ailleurs, tandis qu'une part encore très faible de la population possède un compte auprès d'une institution financière formelle (15 % des plus de 15 ans en 2017, d'après la base de données Global Findex), les progrès observés en matière d'inclusion financière (41 % de la population avait un compte en 2017, contre 34 % en 2014) ont été tirés par le développement des comptes mobiles.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs de la Côte d'Ivoire (productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Cacao	1 634,4	2 033,5	2 113,2	2 235,0
Prix indicatif d'achat	1 100,0	700,0	750,0	825,0
Café	105,6	33,6	123,9	94,2
Prix moyen d'achat aux producteurs	750,0	750,0	700,0	700,0
Coton-graine	332,4	352,7	387,0	482,4
Prix d'achat aux producteurs	265,0	265,0	265,0	300,0
Anacarde	649,6	711,2	761,3	634,6
Prix d'achat aux producteurs	350,0	440,0	500,0	375,0
Maïs	967,2	1 025,2	1 055,0	1 102,4
Riz paddy	2 054,5	2 119,6	2 006,8	1 884,0
Manioc	4 547,9	5 366,5	5 608,0	5 877,2
Igname	6 894,5	7 148,1	7 391,1	7 450,5

Sources : BCEAO et administrations nationales.

Principales productions extractives de la Côte d'Ivoire

	2016	2017	2018	2019
Pétrole (en milliers de barils)	15 425,9	12 440,5	11 784,6	12 167,6
Or (en tonnes)	25,1	25,3	24,5	26,0

Sources : BCEAO et administrations nationales.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

La croissance du PIB réel a atteint 6,9 % en 2019, soit un niveau sensiblement plus élevé que le reste de l'Afrique subsaharienne (ASS). L'activité économique a été essentiellement soutenue par la consommation privée, qui a contribué à la croissance à hauteur de 2,4 points de PIB, et par les exportations (3,0 points en 2019, contre 0,3 point en 2018). Les exportations (+ 14 % en valeur sur un an) ont bénéficié notamment de la hausse des cours du cacao et de l'or (respectivement + 9 % et + 2 %). En ligne avec la Déclaration d'Abidjan, les deux plus gros producteurs mondiaux de fèves de cacao, que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont négocié en 2019 un prix minimum de vente de la tonne de cacao à 2 600 dollars auprès des chocolatiers, soit une hausse de 400 dollars. Cet accord a permis d'augmenter le prix d'achat du kilogramme de cacao aux producteurs de 10 % lors de la campagne 2019-2020, qui est ainsi passé de 750 à 825 francs CFA, puis de 21 % en 2020-2021, pour atteindre 1 000 francs CFA. Du point de vue de l'offre, ce sont essentiellement les secteurs tertiaire et secondaire qui ont tiré la croissance en 2019, avec des contributions respectives de 4,1 et 2,2 points de PIB.

La relative diversification de l'économie ivoirienne ainsi que les mesures contracycliques prises aux niveaux national et communautaire devraient permettre à la croissance économique de rester positive en 2020, à hauteur de 0,8 %. Toutefois, compte tenu de la forte croissance démographique, la crise devrait se traduire par un recul du PIB par tête de 0,8 % en 2020 selon le FMI, portant un coup d'arrêt à la progression tendancielle du niveau de vie de la population (croissance moyenne de 5,5 % entre 2012 et 2019). De plus, tandis que le taux de pauvreté est passé de 55 % à 39,4 % entre 2011 et 2018, la crise aurait fait passer 1,375 million de ménages ivoiriens sous le seuil de pauvreté (ce qui porterait le taux de pauvreté à environ 45 % des ménages), selon une enquête réalisée conjointement par le gouvernement et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en avril 2020.

Afin de limiter les effets socio-économiques de la crise, les autorités ont adopté un plan de soutien économique, social et humanitaire, comprenant notamment des mesures en faveur des entreprises (report du paiement de certains impôts et de certaines taxes, création de fonds de soutien aux PME, aux entreprises informelles, aux principales filières agricoles, etc.) et des ménages les plus vulnérables (prise en charge des factures d'eau et d'électricité et création d'un fonds de solidarité). Selon le FMI, ces mesures représenteraient 1,5 point de PIB du déficit en 2020 (0,25 point pour les aides fiscales et 1,25 point pour les mesures sanitaires et de soutien à l'économie). L'activité économique devrait rebondir à 6,5 % en 2021 (prévisions du FMI), sous l'hypothèse d'une reprise mondiale dès 2021, lors de la sortie, encore incertaine, de la crise de la Covid-19.

Grâce à l'amélioration notable de la balance des biens et services, le déficit de la balance des transactions courantes s'est réduit à 1,9 % du PIB en 2019, après 3,6 % du PIB en 2018. Les exportations ont en effet été soutenues par la hausse des exportations de cacao (en fèves et transformé), du pétrole et de l'or, tandis que les importations sont restées stables. Ainsi, malgré une légère dégradation du compte financier, liée à la diminution des entrées nettes de flux de portefeuille (- 46 %), le solde global de la balance des paiements s'est amélioré (1,4 % du PIB en 2019, contre 0,9 % en 2018). Selon le FMI, le déficit de la balance des transactions courantes devrait se dégrader significativement en 2020 et atteindre 3,9 % du PIB sous l'effet de la diminution de la demande

Activité économique et inflation en Côte d'Ivoire

(en %)

	2017	2018	2019	2020 ^{a)}
Variation annuelle du PIB	7,4	6,8	6,9	0,8
Inflation (en moyenne annuelle)	0,4	0,6	0,8	2,5

a) Prévisions.

Source : BCEAO.

mondiale, qui pèse sur les exportations. La chute des investissements étrangers contribuerait également à une dégradation de la balance globale à - 220 milliards de francs CFA (0,6 % du PIB).

L'inflation est restée contenue à 0,8 % en moyenne annuelle en 2019, grâce aux bons résultats de la campagne agricole 2019-2020. **En 2020 les pressions inflationnistes devraient s'accroître en raison de la hausse des prix alimentaires,** liée aux contraintes pesant sur la production et les circuits d'approvisionnement. L'inflation devrait ainsi atteindre 2,5 %, un taux qui reste inférieur au seuil de convergence communautaire.

Le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) a continué de se réduire en 2019 : il a été ramené à 2,3 % du PIB, après 2,9 % en 2018 et 3,3 % en 2017. Cette évolution favorable a été permise par une légère diminution des dépenses en capital (- 3,1 %) et surtout par l'amélioration notable des recettes fiscales (+ 8,8 % par rapport à 2018). Ces progrès s'expliquent notamment par la hausse des recettes douanières, grâce à l'augmentation des exportations, mais sont aussi le résultat des différentes mesures structurelles (attribution aux entreprises ivoiriennes d'un numéro d'identifiant unique, processus de dématérialisation du paiement de certains impôts - qui devrait se poursuivre avec notamment le projet de modernisation de l'administration foncière -, etc.). Selon le FMI, le déficit budgétaire devrait se creuser en 2020 et atteindre 5,9 % du PIB, en raison de la baisse des recettes fiscales et du coût du plan de relance contracyclique pour faire face à la crise engendrée par la pandémie.

La dette publique a continué de progresser, atteignant 38,6 % du PIB en 2019 (après 36,2 % en 2018). En 2019, la Côte d'Ivoire a contracté de nouveaux emprunts sur les marchés obligataires régional et international, en émettant notamment une euro-obligation de 1 700 millions de francs CFA en octobre 2019, faisant

passer la dette extérieure de 27,7 % du PIB en 2018 à 29,9 % en 2019. Sous l'effet du creusement du déficit budgétaire engendré par la crise de la Covid-19, la dette publique devrait croître de près de 14 % en 2020, selon le FMI, et atteindre 45,8 % du PIB. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette réalisée par le FMI (en novembre 2020), le risque de surendettement de la dette publique ivoirienne et de la dette extérieure est resté toutefois modéré. Signe d'une confiance persistante des investisseurs internationaux, l'émission d'une euro-obligation le 24 novembre 2020 a permis de lever 1 milliard d'euros avec une maturité de dix ans et un taux de 5 %. Il s'agit de la première euro-obligation émise en ASS depuis la crise de la Covid-19. Le FMI souligne cependant la forte vulnérabilité de la dette publique aux chocs exogènes, en particulier en cas de forte baisse des prix des matières premières.

La Côte d'Ivoire possède le secteur bancaire le plus important de l'UEMOA, avec un total de bilan agrégé atteignant 13 621 milliards de francs CFA en 2019 (en progression de 12,5 % par rapport à 2018), qui ne représente toutefois que 40 % du PIB nominal. **Le secteur bancaire est resté solide en 2019**, affichant des indicateurs de solvabilité et de liquidité satisfaisants, malgré une légère dégradation de ce dernier indicateur. Les crédits à l'économie ont continué leur progression avec un taux de croissance de 9 % entre 2018 et 2019. Cette évolution s'est accompagnée d'une légère amélioration de la qualité des portefeuilles des établissements bancaires : le ratio de créances en souffrance brutes sur crédits bruts s'est établi à 8,7 % en 2019, après 9,0 % en 2018. L'amélioration du résultat net du système bancaire a permis d'accroître le taux de marge et le coefficient de rentabilité, le premier passant de 21 % à 33,2 %, et le second de 14,7 % à 20 %. Le ralentissement de la croissance en 2020 pourrait toutefois se traduire par une détérioration de l'activité et de la qualité des portefeuilles bancaires.

En novembre 2020, le conseil d'administration du FMI a achevé les septième et huitième revues de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et de l'accord au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC). Le conseil du FMI a relevé une mise en œuvre satisfaisante du programme avant la crise de la Covid-19 et a notamment salué les mesures contracycliques prises par le gouvernement pour en limiter les effets économiques, sociaux et humains. Les équipes

du FMI ont toutefois souligné l'importance d'accroître les recettes budgétaires nationales, notamment en limitant les exonérations et en incluant le secteur informel, dans le but de pouvoir mettre en œuvre les projets de développement sans compromettre la soutenabilité de la dette. L'encours de la dette auprès du Fonds dépassant les 200 % de sa quote-part, un suivi post-programme sera conduit.

ENJEUX ET DÉFIS

Le plan national de développement 2016-2020 de la Côte d'Ivoire (PND), dont l'objectif était de hisser le pays au rang de pays émergent en 2020, arrive à échéance et doit être renouvelé. Si le rapport de mi-parcours réalisé à l'été 2018 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ¹ soulignait les progrès accomplis en matière de développement du secteur bancaire et financier, des avancées plus limitées avaient été relevées concernant la transformation des produits agricoles et le caractère inclusif de la croissance. Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau PND pour la période 2021-2025, cinq nouvelles priorités, illustrant les principaux défis auxquels fait face le pays pour les années à venir, ont été proposées ² : i) renforcer la transformation structurelle de l'économie ; ii) développer le capital humain ; iii) améliorer l'inclusion des populations ; iv) favoriser l'intégration régionale et le développement des infrastructures tout en limitant l'impact environnemental ; et v) améliorer la gouvernance.

En effet, la transformation structurelle de l'économie souffre notamment d'un faible développement du secteur privé, qui malgré une amélioration des infrastructures et du climat des affaires, continue d'être freiné par de nombreuses contraintes. En ce qui concerne l'environnement des affaires, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès notables, le pays passant dans le classement *Doing Business* de la 122^e place en 2019 à la 110^e place en 2020. Toutefois, d'après les enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale (*World Bank Enterprise Surveys*, WBES), trois obstacles principaux demeurent : i) les difficultés d'accès au financement (en particulier pour les petites entreprises) ; ii) l'instabilité

¹ Réalisé dans le cadre du partenariat de suivi 2016-2020, avec le centre de développement de l'OCDE.

² Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable 2021-2025, Côte d'Ivoire, octobre 2020.

politique ; et iii) la concurrence du secteur informel. Même si les performances de la Côte d'Ivoire en matière de financement des entreprises semblent légèrement meilleures que dans la moyenne de l'ASS, moins d'un quart des entreprises seulement ont contracté un crédit auprès d'une institution bancaire et près des trois quarts des investissements réalisés par les entreprises le sont sur fonds propres (WBES, 2016). Des améliorations pourraient également être apportées à l'adéquation de la formation de la force de travail aux besoins des entreprises, difficulté soulignée dans une étude récente de l'Agence française de développement (Kouakou et Yapo, 2019, « [Mesures et déterminants de l'inadéquation compétences-emploi en Côte d'Ivoire](#) »).

La lutte contre les inégalités sociales, économiques, mais aussi spatiales, pourrait participer à l'amélioration du caractère inclusif de la croissance. Malgré une activité économique très dynamique ces dernières années, la Côte d'Ivoire figure toujours parmi les pays ayant un faible niveau de développement humain et occupe seulement la 165^e place (sur 189) pour l'indice de développement humain (IDH). Toujours selon le Pnud, la durée moyenne de scolarisation est de 5,2 ans, durée inférieure à la moyenne de l'ASS (5,7 ans). Plus de la moitié des plus de 15 ans est analphabète. Pour améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, le gouvernement a lancé un programme d'actions sociales prioritaires sur la période 2019-2020. Ce programme vise à améliorer l'accès des populations les plus vulnérables aux services publics (santé, éducation) ou de base (électricité et eau potable) et à renforcer la protection sociale. Enfin, l'essentiel de l'activité économique du pays étant concentrée à Abidjan (80 % selon la Banque mondiale), l'intégration et le développement des zones plus reculées doivent constituer une priorité.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Augmenter le taux de transformation de la production agricole reste l'une des priorités du gouvernement ivoirien, notamment dans le cadre de la seconde phase du programme national d'investissement agricole (PNIA 2018-2025). Les taux de transformation ne sont aujourd'hui que d'un tiers pour le cacao et d'à peine 10 % pour l'anacarde, ce qui contraint la création de valeur ajoutée et d'emplois dans le secteur. Quelques initiatives récentes ont été prises pour améliorer cette situation, telles que la création d'un fonds de soutien

aux acteurs de la transformation, ou encore la baisse du taux du droit unique de sortie (DUS) appliqué sur les produits transformés issus du cacao. On note également le lancement en septembre 2020 de la construction de deux usines de transformation, à Abidjan et à San Pedro. En ce qui concerne le secteur de la noix de cajou, un projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde (PPCA), financé par un prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, Groupe Banque mondiale), a été lancé début 2019. En outre, la construction de la première usine de transformation des noix de cajou a été lancée en décembre 2019. Enfin, sur le plan des progrès concernant la compétitivité du secteur agricole, on peut noter la création de la bourse des matières premières agricoles (BMFA), qui devrait faciliter la commercialisation de trois produits agricoles destinés à y être introduits (maïs, noix de kola et noix de cajou)³.

Plusieurs projets sont également en cours pour accroître la production énergétique, en particulier la part des énergies renouvelables. Tandis que la production d'énergie du pays repose essentiellement sur les centrales thermiques (en particulier sur celle d'Azito, qui fournit un tiers de la production électrique du pays), la Côte d'Ivoire ambitionne de développer sa production d'énergies renouvelables afin qu'elles représentent 40 % de la production totale d'ici 2030 (selon l'objectif fixé par le plan d'action national des énergies renouvelables, PNER). Le projet de construction, à Boundiali, de la première centrale solaire du pays a ainsi été annoncé fin 2018, tandis que le pays continue de développer plusieurs projets de barrages hydroélectriques (notamment un à Gribo Popoli, qui a obtenu un financement de la Banque d'exportation et d'importation de Chine [Exim Bank] en janvier 2020, et un autre à Singrobo Ahouaty, dont le chantier a commencé en octobre 2020). La plus grande centrale à biomasse d'Afrique de l'Ouest devrait également être construite à Aboisso.

De nombreux projets de développement visent également à améliorer la distribution de l'électricité aux populations rurales. Si l'accès à l'électricité s'est en moyenne nettement amélioré (67 % de la population en 2018, contre 58 % en 2010 et 47 % en 2000), ce n'est pas le cas dans les zones rurales, où à peine un

3 Le cacao en serait exclu car son marché est déjà suffisamment organisé.

tiers de la population dispose de ce service de base. Dans le cadre du programme national d'électrification rurale (Proner), qui vise un raccordement universel des localités au réseau d'ici 2025, l'accent a été mis sur l'électrification des districts du nord (projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu rural – PAEMIR), de l'est et du centre (projet de renforcement des ouvrages du système électrique et d'accès à l'électricité, dit

Posper I). Ces deux projets sont en partie financés par la Banque africaine de développement (BAfD), de même que le programme électricité pour tous (PETR), lancé en janvier 2019 pour un coût de 150 000 francs CFA, dont le but est de permettre aux ménages les plus démunis d'être raccordés au réseau électrique en payant 1 000 francs CFA, le restant dû étant étalé sur dix ans.

ANNEXE

Côte d'Ivoire – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2016	2017	2018	2019
Ressources	34 776,4	36 835,2	39 247,2	41 724,1
PIB nominal	28 423,9	29 955,0	32 063,0	34 447,0
Importations de biens et services	6 352,6	6 880,2	7 184,2	7 277,1
Emplois	34 776,4	36 835,2	39 247,2	41 724,1
Consommation finale	21 605,4	23 342,8	25 127,8	26 482,0
Publique	2 705,1	3 045,0	3 162,1	3 323,5
Privée	18 900,2	20 297,8	21 965,6	23 158,4
Formation brute de capital fixe ^{a)}	6 180,2	6 027,5	6 875,0	7 246,3
Exportations de biens et services	6 990,9	7 464,8	7 244,4	7 995,8
Épargne intérieure brute	6 818,5	6 612,2	6 935,2	7 965,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	638,3	584,7	60,2	718,7
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,7	20,1	21,4	21,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	7,2	7,4	6,8	6,9
Déflateur du PIB	- 2,1	- 1,8	0,2	0,5
Prix à la consommation, en moyenne	0,7	0,4	0,6	0,8

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Côte d'Ivoire – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
Recettes et dons	4 176,6	4 523,4	4 764,1	5 158,4
Recettes budgétaires	3 923,1	4 257,3	4 517,9	4 883,5
Recettes fiscales	3 352,6	3 458,1	3 651,1	3 972,3
Recettes non fiscales	570,5	596,5	635,6	678,1
Dons	253,5	266,1	246,2	274,9
Dépenses et prêts nets	5 015,1	5 521,8	5 708,3	5 943,9
Dépenses totales	5 015,1	5 521,8	5 708,3	5 943,9
Dépenses courantes	3 539,5	3 697,4	3 858,6	4 149,8
Traitements et salaires	1 400,8	1 512,3	1 621,9	1 703,0
Autres dépenses courantes	1 778,6	1 805,6	1 802,6	1 925,9
Intérêts	360,2	379,5	434,2	520,9
Sur la dette intérieure	183,2	203,6	206,1	221,7
Sur la dette extérieure	177,0	175,8	228,0	299,3
Dépenses en capital	1 475,6	1 526,8	1 547,3	1 499,3
Sur ressources intérieures	1 054,3	927,2	891,2	977,3
Sur ressources extérieures	421,3	599,6	656,1	521,9
Dépenses de fonds spéciaux	0,0	297,6	302,4	294,8
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 1 092,0	- 1 264,5	- 1 190,4	- 1 060,4
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 838,5	- 998,4	- 944,2	- 785,5
Solde primaire de base ^{b)}	- 310,6	12,2	202,2	277,3
Ajustement base caisse	- 25,0	- 76,2	- 53,1	106,2
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 25,0	- 76,2	- 53,1	106,2
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 1 117,0	- 1 340,6	- 1 243,5	- 954,2
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 863,5	- 1 074,5	- 997,3	- 679,3
Financement	863,5	1 074,5	997,3	679,3
Financement intérieur net	304,8	- 125,8	- 376,4	250,7
Bancaire	352,1	65,9	- 233,6	220,4
Non bancaire	- 47,3	- 191,7	- 142,8	30,3
Financement extérieur net	558,8	1 200,3	1 373,8	428,6
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette publique	9 023,2	10 045,1	11 607,8	13 300,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	13,8	14,2	14,1	14,2
Dépenses courantes	12,5	12,3	12,0	12,0
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 3,0	- 3,3	- 2,9	- 2,3
Dette publique	31,7	33,5	36,2	38,6

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Côte d'Ivoire – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 245,5	- 609,2	- 1 153,9	- 642,7
1 - Biens et services	638,3	584,7	60,2	718,7
Balance des biens	1 817,8	1 959,3	1 363,7	2 053,2
Exportations de biens FOB	6 449,3	6 899,6	6 619,6	7 383,4
dont : cacao en fèves	1 818,4	2 056,9	1 801,7	1 980,7
pétrole	867,8	805,7	951,6	1 185,5
cacao, produits transformés	922,0	847,7	730,6	919,1
or	484,8	489,9	444,1	631,2
anacarde	469,5	606,5	585,7	428,7
Importations de biens FOB	- 4 631,5	- 4 940,3	- 5 255,9	- 5 330,2
Importations de biens CAF	- 5 412,7	- 5 758,5	- 6 184,6	- 6 272,0
dont : produits pétroliers	- 871,6	- 925,2	- 1 317,9	- 1 301,7
produits alimentaires	- 1 011,8	- 1 136,4	- 1 236,4	- 1 225,0
biens d'équipement	- 1 066,2	- 1 001,3	- 1 013,9	- 982,2
Balance des services	- 1 179,5	- 1 374,6	- 1 303,4	- 1 334,5
dont fret et assurances	- 781,3	- 818,2	- 928,7	- 941,8
2 - Revenus primaires	- 637,8	- 893,7	- 904,9	- 1 043,2
dont intérêts sur la dette	- 177,0	- 175,8	- 228,0	- 299,3
3 - Revenus secondaires	- 246,1	- 300,1	- 309,2	- 318,3
Administrations publiques	83,4	88,6	86,5	103,4
dont aides budgétaires	147,6	150,9	158,7	167,5
Autres secteurs	- 329,5	- 388,7	- 395,8	- 421,7
dont transferts de fonds des migrants	102,0	104,6	107,6	109,5
b - Compte de capital	110,9	111,8	84,7	109,7
c - Compte financier	- 87,4	- 496,6	- 1 356,2	- 981,7
Investissements directs	- 325,5	- 173,6	- 264,2	- 360,0
Investissements de portefeuille	- 349,3	- 783,6	- 888,7	- 478,9
Autres investissements	587,4	463,5	- 203,8	- 142,8
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	- 5,8	- 2,9	- 2,5	16,7
e - Solde global (a + b - c + d)	- 53,1	- 3,7	284,5	465,4
Taux de couverture ^{a)}	110,0	108,5	100,8	109,9
Solde courant (en% du PIB)	- 0,9	- 2,0	- 3,6	- 1,9
Solde global (en% du PIB)	- 0,2	- 0,0	0,9	1,4

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Côte d'Ivoire – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
Court terme	2 949	3 431	4 482	4 570
Moyen terme	2 037	2 194	2 012	2 545
Long terme	225	275	294	315
Total	5 211	5 900	6 788	7 431

Source : BCEAO.

Côte d'Ivoire – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2017	2018	2019	Passif	2017	2018	2019
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 388	1 379	1 843	Opérations de trésorerie et interbancaires	2 192	2 190	2 367
Opérations avec la clientèle	6 253	7 133	7 776	Opérations avec la clientèle	7 527	8 506	9 555
Opérations sur titres et diverses	2 953	3 181	3 549	Opérations sur titres et diverses	480	467	564
Valeurs immobilisées	492	418	452	Provisions, fonds propres et assimilés	889	948	1 136
Total	11 087	12 112	13 621	Total	11 087	12 112	13 621

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019
I. Produits bancaires	957	1 383	1 857
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	24	13	16
Produits sur opérations avec la clientèle	582	647	634
Produits sur opérations sur titres et diverses	128	158	168
Produits sur opérations de change	180	522	980
Produits sur opérations hors bilan	18	19	19
Produits sur prestations de services financiers	17	17	17
Autres produits d'exploitation bancaire	9	8	26
Produits sur crédit-bail et opérations assimilés	0	0	0
Produits divers	0	0	0
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	- 1	- 2	- 4
2. Charges bancaires	365	721	1 171
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	64	70	65
Charges sur opérations avec la clientèle	135	139	140
Charges sur opérations sur titres et diverses	5	13	8
Charges sur fonds propres et assimilés	4	4	4
Charges sur opération de change	142	482	941
Charges sur opérations hors bilan	1	1	1
Charges sur prestations de services financiers	7	6	7
Autres charges d'exploitation bancaire	7	5	4
Charges sur crédit-bail et opérations assimilés	0	0	0
Charges diverses	0	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	593	662	686
4. Produits accessoires nets	32	38	34
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	625	700	720
6. Frais généraux	343	395	385
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	45	45	42
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	236	259	294
9. Provisions nettes sur risques	100	97	68
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	1	1	2
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	137	164	228
12. Résultat exceptionnel net	10	3	1
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôt sur les bénéfices	29	28	29
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	118	139	228

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2017	2018	2019
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	65,6	66,6	62,3
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	13,3	14,7	20,0
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	19,9	21,0	33,2
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	9,7	9,0	8,7
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	4,1	3,4	2,9
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	60,0	64,8	69,0

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2017	2018	2019
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	9,0	9,6	9,9
Rapport de liquidité	89,1	109,1	100,5

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2018	2019
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB (T1))	96	96
Ratio de fonds propres (Common Equity Tier 1) ($\geq 5,625\%$)	76	84
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625\%$)	72	84
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625\%$)	72	80
Norme de division des risques ($\leq 65\%$)	68	92
Ratio de levier ($\geq 3\%$)	84	84
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% du capital de l'entreprise)	100	88
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ($\leq 15\%$ FPB (T1))	100	100
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs (FPE))	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation ($< 15\%$ FPB (T1))	92	96
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations ($< 100\%$ FPB (T1))	100	100
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel ($< 20\%$ FPE)	96	96
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables ($\geq 50\%$)	88	84
Coefficient de liquidité ($\geq 50\%$)	96	88

Source : Commission bancaire de l'UMOA.